



## FICHE PRATIQUE



# Les enfants exposés aux violences conjugales : l'impact psychologique

## Repérage et accompagnement

### Repérage

- Reconnaître les symptômes. Ils ne sont pas spécifiques à une situation de violence. Il s'agit de repérer un changement de comportement ou des difficultés globales de l'enfant.
- Aggravation des symptômes. Parfois, les symptômes de l'enfant s'aggravent malgré la mise à l'abri. Cela vient de différentes causes :
  - Des changements entraînant une perte de repères : un déménagement, une séparation...
  - Des difficultés au niveau de la parentalité : Le parent « victime », seul et déprimé, éprouve des difficultés à exercer son rôle parental ou au contraire, le parent reprend son rôle différemment une fois en sécurité.
  - L'enfant, une fois en sécurité, s'autorise à manifester sa souffrance.
- Des symptômes peuvent apparaître ou s'aggraver quand les enfants grandissent.

### Prise en charge

« Face à un enfant qui a vécu la violence conjugale, il est important d'évaluer plusieurs axes : le fonctionnement psychologique de l'enfant et la présence de signes de souffrance psychique, sa situation de vie (avec et/ou sans l'auteur, la victime, en hébergement d'urgence, etc.), les capacités parentales de la victime et de l'auteur, et le type d'évènements auquel l'enfant a été exposé. » (Sadlier, K. L'enfant face à la violence dans le couple, « Les effets psychologiques ». Dunod, 2015, pp. 35-56).

Les professionnels s'accordent sur la nécessité d'une prise en charge globale dans les situations de violences conjugales : la victime, l'auteur et l'enfant exposé.

Il existe différents dispositifs d'accompagnement spécifiques à destination des enfants :

- Une prise en charge spécialisée en psycho traumatisme.
- Un accompagnement thérapeutique individuel.
- Un accompagnement en groupe lorsque les enfants présentent des signes moyennement sévères. Le groupe de parole permet à l'enfant « de bénéficier d'une écoute entra pairs, d'élaborer plus facilement et de partager expériences et réflexion. Ainsi, il est intéressant dans ce type de groupe de pouvoir travailler les conflits de loyauté ou le sentiment de menace et de blâme que rencontrent très souvent ces enfants exposés aux violences. » (Douieb G. et Coutenceau R., Violences conjugales et famille, « Chapitre 13. L'enfant exposé aux violences conjugales. Repérage clinique et rôle de certains facteurs sur l'ampleur de leurs troubles », Dunod, 2016, pp.132-140).

**Ateliers mère/enfant** : permettant de travailler sur la relation mère-enfant jouant un grand rôle dans l'impact traumatique des violences conjugales (en parallèle à un suivi individuel pour chacun).

**Soutien à la parentalité** : pour le parent victime et pour le parent auteur de violence.

La Maison des Liens Familiaux  
Maison des Liens  
Familiaux



Centre Ressources pour les familles et les  
partenaires

[www.maisondesliensfamiliaux.fr](http://www.maisondesliensfamiliaux.fr)  
[maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr](mailto:maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr)

En collaboration avec Gabrielle DOUIEB / novembre 2021



## FICHE PRATIQUE



# Les enfants exposés aux violences conjugales : l'impact psychologique

## Repérage et accompagnement

### Principes d'intervention envers les enfants

« L'exposition à la violence conjugale a des effets psychologiques sur le développement de l'enfant. Des troubles dépressifs, psychosomatiques et psycho-traumatiques sont fréquents. Les processus d'attachement sont affectés. Des difficultés dans l'identification et la gestion des émotions sont typiques. Cette population peut bénéficier de soins psychothérapeutiques. Pourtant, l'organisation de soins doit être adaptée au cadre de la violence conjugale. Pour la plupart des programmes d'intervention concernant ces enfants, la stabilisation dans un cadre de vie sécurisant et non violent est primordiale. » (Sadlier K., L'enfant face à la violence dans le couple, « Les effets psychologiques », Dunod, 2015, pp. 35-56).

Lors du petit-déjeuner débat du 30 septembre 2021 à la Maison Des Liens Familiaux (informations accessibles sur le site internet ), Gabrielle Douieb, psychologue clinicienne spécialisée dans le suivi des enfants et adultes victimes de violences, a énoncé des principes à prendre en compte dans la prise en charge des enfants exposés aux violences conjugales :

- Sécuriser avant tout !
- Briser la loi du silence : offrir un espace d'expression où l'enfant peut mettre des mots sur sa représentation et son ressenti de la situation (parfois différent de celui des parents).
- Rendre possible l'expression des émotions.
- Développer des habiletés à résoudre des problèmes permettant à l'enfant de se faire confiance et de développer des stratégies de résolution de conflits sans recourir à la violence.
- Augmenter l'estime de soi.
- Identifier les personnes ressources, concevoir des scénarios de protection.
- Pouvoir évoquer les violences mais aussi le contexte: intervention de la police, absence ou séparation du père, dépression ou anxiété maternelle...
- Informer / recadrer : faire référence à la loi et à l'interdit de la violence, obligation de respect à autrui et à soi-même.

### BIBLIOGRAPHIE

Lessard G., Lampron C. et Paradis F. Les stratégies d'intervention à privilégier auprès des enfants exposés à la violence conjugale. Recension des écrits. 2003, Institut national de santé publique du Québec.

Suderman M. & Jaffe P.G (L'enfant exposé à la violence conjugale et familiale : guide à l'attention des éducateurs et des intervenants en santé et en services sociaux, Centre national d'information sur la violence dans la famille, Santé Canada, 1999.

Rapport de l'Observatoire Régional des Violences faites aux Femmes – Mieux protéger et accompagner les enfants co-victimes des violences conjugales, 2017



## FICHE PRATIQUE



# Les enfants exposés aux violences conjugales : l'impact psychologique

## Repérage et accompagnement

### Au niveau parental

• **La coparentalité ?** La coparentalité est un projet éducatif commun qui nécessite le respect, l'absence de peur, le partage de points de vue et la négociation entre les parents. Un objectif bien difficile à atteindre dans un contexte de violences conjugales.

La coparentalité n'est pas toujours possible et cela peut même être dangereux. En effet, l'accompagnement des professionnels à l'exercice d'une coparentalité peut amener un discours qui met sur le même plan victime et auteur (« il faut faire tous les deux des efforts ! »), entraîner un déni de la violence (« c'est du passé, on avance »), ou même engendrer une mise en danger avec confrontation directe de l'auteur de violence et de la victime.

• **La parentalité en parallèle ?** Elle est le modèle à privilégier selon K. SADLIER.

« Forts de cinquante années d'expériences cliniques et des résultats de recherches empiriques des chercheurs ont cherché à développer un modèle de parentalité permettant à l'enfant d'avoir une relation avec chacun de ses parents tout en diminuant le risque de nouveaux passages à l'acte violents. Sachant que la violence dans le couple s'exprime autant sur le plan conjugal que sur le plan parental, la parentalité en parallèle a été proposée pour des couples caractérisés par la violence ou par un niveau de conflit tellement élevé que le modèle co-parental n'est pas possible (Jaffe, Johnston, Crooks et Bala, 2008). Ce modèle n'implique aucun contact physique entre l'agresseur et la victime au nom de la parentalité. Deux monoparentalités sont soutenues. Dans cette perspective, l'enfant évolue selon un modèle bi-parental différencié, semblable à des enfants ayant une double nationalité. L'enfant est amené à s'adapter à la « culture » éducative de chaque parent. Un accompagnement de l'enfant peut être associé au modèle dans le but de l'aider à acquérir une souplesse inhérente aux adaptations qu'il est amené à effectuer » (Sadlier K. *Violences conjugales : un défi pour la parentalité*, « La parentalité face à la violence dans le couple. Construire la sécurité dans un contexte de danger », Dunod, 2015, pp. 1-18).

### Pour aller plus loin ...

#### Littérature jeunesse

Les Artichauts, Texte de Momo GÉRAUD, Illustrations de Didier JEAN & ZAD, La cabane d'édition, 2018

Il se prenait pour le roi de la maison ! Des enfants parlent de la violence conjugale, de Elisabeth Eudes-Pascal (Illustrations), Simon Lapierre (Compilateur), Isabelle Côté (Compilateur), Edition L'enfant De Sable 2018

Parle, petit loup, Texte de Claudie Stanké, Illustrations de Barroux, Les petits albums, Sous la direction de Catherine Germain, 2009

#### Podcast

Maman je t'en supplie... par Sandrine Oudin, émission du vendredi 27 novembre 2020 :

<https://www.franceinter.fr/emissions/les-bonnes-ondes/les-bonnes-ondes-27-novembre-2020>

Violences conjugales, l'enfance confisquée par Philippe Bardonnaud, Vanessa Descouraux, Géraldine Hallot, émission du dimanche 11 octobre 2020 :

<https://www.franceinter.fr/emissions/interception/interception-11-octobre-2020>